

Informations utiles pour la saisie du CIA 2025 dans l'outil GARCIA

- Accès à l'application depuis le portail Arena :

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue

Message de votre Académie

SEMAPHORE : Application indisponible du vendredi 10 octobre au vendredi 17 octobre au soir

France Travail ne communiquera pas avec **VIRTUO** du 07 au 12 novembre. Merci de prendre vos dispositions si vous avez des offres à publier ou à modifier

ESCALAPE : Lenteurs et dysfonctionnements. Les équipes sont mobilisées pour résoudre le problème

Applications locales d'administration financière et comptable

Application de gestion du complément indemnitaire annuel

© MEN 2019 - v2.1.1 - 09/10/2019

- Notions importantes :

- **L'enveloppe CIA** de chaque établissement a été calculée automatiquement. Elle correspond au nombre d'agents multiplié par le montant de référence appliqué pour chacun des corps concernés. Elle ne tient pas compte des temps partiels de 70 % ou moins, ni des arrivées en cours d'année qui donnent lieu, selon les cas, à proratisation du CIA.

Pour mémoire, montants de référence indiqués dans la [circulaire 2025](#) :

Attachés	650
SAENES	400
ADJAENES	300
Infirmiers	400
ASI	550
Techn RF	350
ATRF	250

- **L'enveloppe de CIA exceptionnel** est par défaut à 0 €, aucun montant n'ayant été pré saisi. Cela ne bloque pas la saisie d'un montant de CIA exceptionnel pour chaque agent. Le solde CIA exceptionnel apparaîtra en rouge avec un solde négatif mais cela est sans conséquence tant que la limite des 25% de modulation par agent est respectée. Si vous souhaitez aller au-delà des 25 %, un message d'erreur s'affichera.

Pour toute situation particulière (agent absent de la liste, pas de versement souhaité, ...), merci d'écrire à ce.dpats@ac-versailles.fr

- **Exemple de saisie d'un CIA exceptionnel dans la limite des 25% autorisés par agent :**

Mme X SAENES ouvre droit à 400€ : Ce montant de référence est indiqué dans la colonne CIA 2025.

Vous souhaitez l'augmenter de 25% (400€ x 25% = 100€), et donc verser un CIA de 500€
Il convient de saisir dans la colonne CIA exceptionnel 2025 : 100€.



La campagne CIA EPLE de Versailles

ouverte du 09 octobre 2025 au 22 octobre 2025

CLG

Enveloppe CIA : 2450€

Enveloppe CIA Exceptionnel : 0€

Solde CIA : 0€

Solde CIA Exceptionnel : -417.5€

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse fonctionnelle
ce.dpats@ac-versailles.fr

Afficher 50 éléments

Rechercher :

RNE	Identité	Libellé Grade	CIA	CIA Exceptionnel	Commentaire	Actions
			300	75		-
			400			-
			400	100		-
			650	162.5		-
			400	80		-
			300			-

Affichage de l'élément 1 à 6 sur 6 éléments

Premier Précédent 1 Suivant Dernier

Le montant versé sera de 500€ (400€ + 100€)

Pour un agent pour lequel vous ne souhaitez pas appliquer de modulation, il convient de ne rien saisir dans la case CIA exceptionnel. L'agent percevra le montant de référence.

- **Rappels :**

- Ne peuvent prétendre au versement du CIA que les personnels stagiaires et titulaires. Les personnels contractuels même en CDI ne sont pas concernés.
- Vous pouvez majorer le montant versé à un agent sans avoir besoin de diminuer le montant d'un autre agent.